

Système politique et entropie

La fonction du système politico-administratif - appelé ainsi en raison de la forte imbrication des deux composants - est, en finalité, d'assurer le bon fonctionnement du système sociétal. Or, tous les systèmes sont naturellement soumis au principe dit « d'entropie », lequel veut que le désordre doive s'accroître, l'information se perdre et l'instabilité disparaître.

Pour simplifier à l'extrême, le principe d'entropie implique que tout système va inmanquablement vers une dégradation naturelle. C'est un principe universel dont il est possible d'observer le déploiement dans des domaines aussi variés que l'astrophysique ou la physique des particules, en passant par la thermodynamique, domaine dont l'entropie constitue le deuxième principe. C'est le principe d'entropie qui induit que l'on doive, à intervalles réguliers, changer de véhicule, ou entretenir les routes.

Les systèmes humains, comme les systèmes économiques sociaux, sanitaires ou éducatifs, sont également soumis à l'effet du principe d'entropie. Et, de par ses décisions, le système politico-administratif contribuera soit à compenser (on ne peut pas supprimer l'inéluctable tendance à la dégradation ; on peut tout au plus la ralentir), soit à renforcer le principe d'entropie.

Il est possible maintenant d'examiner les diverses mesures d'austérité que notre gouvernement a prises - et envisage de prendre - à la lumière de ce qui précède.

De l'avis du gouvernement, ces mesures d'économie sont dictées par la situation globalement catastrophique des finances publiques héritées des gouvernements passés, d'une part, et des exigences démocratiques de procéder à un réajustement, appelées « frein à l'endettement », d'autre part. Ces deux justifications sont fondées ; elles présentent en outre l'indéniable avantage que si le gouvernement s'y réfère pour motiver son action, il n'est dès lors plus totalement responsable des conséquences des dites mesures d'austérité.

C'est dans ce contexte que les premières dispositions prises par le gouvernement concernent la réduction des subsides des services sociaux. Placé devant les conséquences douloureuses de mesures qui frappent la partie la plus pauvre de la population, notre gouvernement déclare qu'il n'a pas le choix : on ne peut pas pratiquer une politique sociale avec des caisses vides. L'argument paraît d'une logique imparable, sauf qu'à y regarder de plus près, on peut se demander où se trouve le progrès lorsque les comptes de la collectivité sont équilibrés grâce à un appauvrissement de la population.

Il est vrai qu'au nom de la symétrie des efforts, on a aussi demandé une contribution à la partie la plus aisée de la société. S'il y a une certaine logique économique à augmenter l'imposition des riches, on ne voit pas en revanche quelle influence positive cela pourrait avoir sur un déficit dont tout le monde s'accorde à dire qu'il est structurel, c'est-à-dire imputable à un appareil administratif disproportionné par rapport aux besoins de la population et aux moyens disponibles.

Après cette première étape de sa politique d'assainissement, le gouvernement est maintenant en train d'adopter un deuxième train de mesures touchant les systèmes éducatif et sanitaire, deux domaines où des coupes drastiques vont être opérées pendant le reste de la législature.

Ainsi, nous sommes de fait en train d'assister dans le canton de Neuchâtel à un démantèlement des systèmes sociaux, sanitaire et éducatif, au motif que nous n'aurions pas d'autre choix si nous voulons assainir nos finances publiques. Ce à quoi nous aboutissons ici, c'est à une amplification du principe d'entropie : sous prétexte de mettre de l'ordre dans les finances publiques, le gouvernement crée un désordre plus grave dans les finances privées.

Mais comment tout cela est-il possible ?

Fondamentalement, nos dirigeants sont des personnes bien intentionnées qui ignorent ou sous-estiment deux phénomènes qui renforcent le principe d'entropie : l'augmentation du désordre par le biais de l'escalade de l'engagement, et la perte de l'information.

En psychologie sociale, on donne le nom « d'escalade de l'engagement » au processus qui consiste à persévérer, encore et toujours, dans l'orientation donnée par une décision initiale, fût-elle inappropriée. De plus l'accroissement de l'écart entre le but recherché et le résultat obtenu constitue, en soi, un motif pour persévérer dans l'escalade de l'engagement. Soit à toujours à faire plus de la même chose.

Les exemples abondent qui illustrent ce processus, qui vont du joueur dit invétéré qui persiste à miser d'autant plus qu'il perd de l'argent (le prochain coup sera celui qui permettra de retourner la situation) à l'enlèvement militaire au Viêt Nam favorisé par autant de revers sur le terrain (l'engagement de forces et de moyens supplémentaires transformera la défaite en victoire), en passant par l'accroissement des coûts de la santé considérés comme une condition nécessaire à l'amélioration de la santé générale (le cancer sera vaincu par la prochaine découverte ou la nouvelle percée hi-tech).

C'est l'escalade de l'engagement qui explique que le système politico-administratif s'entête parfois - il importe ici de ne pas généraliser - dans certaines orientations en martelant qu'il a raison, même lorsqu'il a tort.

Paradoxalement, le caractère collégial des décisions prises favorise l'escalade de l'engagement : la dissolution de la responsabilité individuelle à travers un groupe aurait plutôt tendance à conduire ce groupe à prendre des décisions d'autant plus extrêmes que l'individu membre du groupe a l'impression qu'il n'est pas redevable des conséquences.

La perte d'informations contribue aussi grandement au déploiement du principe d'entropie, en cela que le système politico-administratif est tenté d'entraver, réduire, voire supprimer, la fourniture d'informations susceptibles de menacer l'ordre établi de ses certitudes.

Et malheur à l'administré qui a l'outrecuidance d'exposer les problèmes et leurs conséquences financières : il sera considéré comme un élément perturbateur (ce qu'il est) et il sera tenu à l'écart des discussions au motif qu'il est un empêchement de tourner en rond. Dans certains cas, on peut observer qu'il sera soumis à des tracasseries ou à d'arbitraires sanctions administratives.

La conclusion de ce tout qui précède est qu'en raison du principe d'entropie, un système est non seulement dans l'incapacité de se réformer de lui-même, mais qu'en outre, il court le risque d'adopter des solutions qui constitueront les problèmes de demain. Combien de problèmes d'aujourd'hui résultent de solutions appliquées hier ? Le gouvernement ne dit pas autre chose en faisant le constat qu'il doit composer avec une situation problématique issue de mesures adoptées par ses prédécesseurs.

En soi, il n'y a pas à s'offusquer : cela fait partie intégrante du fonctionnement des systèmes. Des solutions existent, à condition toutefois d'avoir le courage de s'opposer à l'escalade de l'engagement et d'accepter la circulation d'informations qui bousculent les convictions toutes faites.